

# Boisset-et-Gaujac

## Signature de la charte Ville aidante Alzheimer, à la mairie

Gérard Reverget, le maire, et son adjoint Albert Ravier ont rencontré Séverine De Sainte Foy, directrice du centre Alzheimer de Montvaillant, de Boisset-et-Gaujac, accompagnée de sa stagiaire Sandrine Ori, concernant la charte Ville aidante Alzheimer.

Elle consiste à aider les personnes malades et leurs proches aidants à toujours profiter de la ville. Pour cela il suffit d'avoir l'engagement du maire sur trois axes majeurs : la sensibilisation, l'inclusivité et l'information et l'orientation de la personne malade et de son proche aidant.

### De grandes villes l'ont déjà signé

Déjà onze villes comme Nice, Lyon, Montpellier, Le Havre et deux arrondissements de Paris ont signé la charte, bientôt d'au-



Les élus et la directrice du centre de Montvaillant avec une stagiaire.

tres vont rejoindre le mouvement dont Boisset-et-Gaujac. La mairie s'engage à valoriser, soutenir et communiquer sur les dispositifs de soutien et d'information à disposition des personnes malades et des proches

aidants de leur circonscription. Pour ce faire, elle se propose de mettre en place, un partenariat avec France Alzheimer et son réseau de 99 associations. Une action tournée vers la qualité de vie des administrés concernés

ou leur donner les éléments nécessaires à l'information et la sensibilisation sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

La mairie signataire s'engage, donc, à garantir l'insertion régulière d'informations sur la maladie d'Alzheimer au sein des supports de communication de la mairie comme le journal municipal ou les panneaux d'affichages. Mais également, de sensibiliser les écoles sur la maladie à travers l'animation, ce qui est déjà mis en place avec l'école élémentaire de Boisset-et-Gaujac où les élèves de CP et CM2 partagent un temps de loisirs avec les résidents du centre. Afin d'officialiser cet engagement, un panneau "Ville aidante Alzheimer", sera positionnée sous celui de Boisset-et-Gaujac, ainsi ce symbole deviendra pérenne.